



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 24

Pouvoirs : 1

Votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le cinq octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 29 septembre 2023

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) BOULET Janine (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

**SUPPLEE :**

*FLEURY Maxime* par BOULET Janine (CCVAI)

**ABSENTS :**

CHAVANNE Pascale (CCVAI) FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

**ABSENT EXCUSE :**

SIMON Frédéric (CCVAI)

**POUVOIR :**

MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET : Avenant N°2 au bail professionnel conclu entre la CCVAI et la pharmacie de St Germain Laval**

Préfecture

Date de reception de l'AR: 10/10/2023

042-244200614-DE2023\_0510\_10-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L52111-10,

Vu le bail initial du 1<sup>er</sup> avril 2018,

Le Président expose aux membres du conseil communautaire que la pharmacie de SAINT-GERMAIN LAVAL sollicite la location d'un local supplémentaire au sein de la MSP pour du stockage.

Un local d'une surface de 20m2 étant libre, le Président propose de louer ce local à la pharmacie aux mêmes conditions que les autres locaux à usage professionnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

**ARTICLE 1 : APPROUVE** la location d'un local de 20m2 à la pharmacie représentée par Monsieur LACROX à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023

**ARTICLE 2 : DONNE MANDAT** au Président pour signer l'avenant n°2 au bail professionnel

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 05/10/2023

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu*

*de la réception en Sous-Préfecture le : 10/10/23*

*et de la publication le : 10/10/23*

*Le Président,*



Préfecture

Date de réception de l'AR: 10/10/2023  
042-244200614-DE2023\_0510\_10-DE